

Déclaration liminaire UNSA SPJJ IDF-OM CTIR 17 et 18 janvier 2022

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du CTIR,

Nous vous souhaitons à tous une belle et heureuse année 2022 en espérant que celle-ci soit constructive et que la considération des conditions de travail et la qualité de la prise en charge soit sincèrement au centre des préoccupations de l'administration.

Quant à vous monsieur le président nous vous souhaitons également un joyeux anniversaire... Voici un an que vous êtes venu rejoindre la DIR Ile de France-Outre-Mer. Nous indiquions dans notre déclaration du premier CTIR sous votre présidence que nous souhaitions retrouver un climat de dialogue social apaisé et constructif. Un an après, même si nous restons amers de votre premier refus de décaler le CTIR de décembre et de notre impatience quant à la gestion temporelle des dossiers, il semble que ce soit le cas, nous vous en remercions. Merci également d'être vigilant à la bonne tenue du dialogue social sur les directions territoriales.

Comment ne pas poursuivre cette déclaration en disant quelques mots du contexte sanitaire. Ce contexte qui épuise, use, voire décime les équipes. Ce contexte fait de start and stop permanents qui déboussolent. Ce contexte qui pourtant ne voit pas le nombre de jeune en hébergement diminuer. Ce contexte qui pourtant ne voit pas de consignes claires, en tout cas appliquées partout de la même manière, et laissent les cadres de proximités se dépatouiller des situations. Ce contexte qui s'ajoute au contexte institutionnel avec lesquels il faut pourtant quasiment faire comme si rien n'existait. La machine est en marche !!

Redite !! nous direz-vous ? Oui redite monsieur le président, oui de déclaration en déclaration, nous martelons que l'institution demande à ses agents une marche forcée en niant tout ce qui constitue leurs quotidiens, ça descend mais ça ne remonte pas...sur le terrain les agents n'ont pas le sentiment d'être accompagnés, encore moins soulagés et ce à tous les niveaux. Les cafouillages dans le télétravail, les problèmes indemnitaires, les problèmes de paiement, les applicatifs qui ne fonctionnent pas ou pour lesquels les accompagnements sont tellement disparates, creusent encore et encore le fossé entre ce qui est vécu « en haut » et ce qui l'ait « en bas ». Deux mondes parallèles qu'il est temps, avant que ce ne soit irrévocable, de réunir. Il est temps de réconcilier les agents avec son employeur et de restaurer leur confiance en notre administration. Comment penser vous y contribuer ?

Résiliants, adaptables, créatifs, les professionnels de la PJJ ? Oui nous le sommes ! incontestablement, mais jusque quand ?

Savez-vous combien de professionnels restent sur le côté du chemin ?, combien souhaitez quitter notre administration (disponibilité, détachement, rupture conventionnelle, congés, démission...)? Et sur un autre versant combien baissent les bras et dans un dernier élan de soumission renoncent et deviennent des automates ?

Le nombre de postes vacants, les difficultés de recrutement, les arrêts, les saisines, les structures qui dysfonctionnent en sont de parlants indicateurs et votre plan d'action présenté dans le cadre du bilan social nous laisse penser que vous en avez bien conscience.

Bien que vous sembliez veiller et œuvrer avec cette intention il faut là, pour le coup, aller plus vite et donner des consignes d'urgence en ce sens.

La photo n'est encore pas très positive, certains pourraient penser que nous exagérons en donnant cette teinte plutôt sombre nous ne sommes pas loin de penser que ces certains sont dans un monde virtuel...

Concernant plus précisément ce CTIR et son ordre du jour.

Sur le CJPM, nous alertons sur le fait que nous n'étions pas prêts, nous faisons aujourd'hui le constat des difficultés. Restons constructifs et considérons qu'un tel changement soit difficile mais soyez certain que nous sommes vigilants et que nous saurons poursuivre nos alertes.

Quelques mots sur l'évaluation du PSIR. Nous allons nourrir les échanges à venir mais souhaitons d'ores et déjà vous faire part de notre surprise de voir des items où toutes les directions territoriales n'ont pas répondu. Pourquoi ne sont-elles pas toutes en mesure de répondre ? Comment la base de réflexion peut-elle être solide quand la moitié des territoires ne répond pas aux items ? Quelle lisibilité réelle quand les territoires ne sont pas nommés ?

Vous faire part également de notre surprise quand nous constatons la différence entre ce qui est inscrit sur certains items et les remontées que nous avons du terrain. Ça aussi ce n'est pas la première fois que nous le soulignons. Pourtant vous indiquez que l'intention première est de recueillir de l'information fiable et à s'autoévaluer. Cela semble non atteint et ça commence dès le premier objectif.

Y a-t-il donc une nécessité à édulcorer la réalité ? Ne sommes-nous pas suffisamment en confiance dans cette administration pour être en capacité de lui livrer nos difficultés pour pouvoir ajuster et construire? Circuler y'a pas de problème... la tâche devient rude pour les organisations syndicales...

Il est en ce sens peut-être dommage que nous n'ayons pas accès au niveau inférieur avec les remontées concernant chacun des territoires pour être au plus près des inadéquations.

Enfin de façon encore plus pragmatique il nous manque du concret concret. La finalité dites-vous, demeure l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne des mineurs pris en charge.

L'un des principaux obstacles aujourd'hui réside dans le fait que ces mineurs aient des papiers qui leur permettent d'intégrer le droit commun. MNA mis à part, une procédure qui leur permette de se voir verser l'ASP. Pas de papiers pas de mission locale, pas de compte en banque... Alors essayons de commencer par le début. Il ne nous semble pas avoir vu d'objectif en ce sens... C'est juste LA principale difficulté pour beaucoup. Et ce n'est qu'un exemple.

Il serait peut-être de bon augure de demander sincèrement aux professionnels ce dont ils ont besoin aux quotidiens pour travailler et accomplir leurs missions. Le savoir ne se tient pas qu'en un seul lieu !! Il y aurait la possiblement une source de réconciliation entre les agents et leurs administrations.

Mais voyez-vous il y a encore quelques progrès à faire...

UNSA SPJJ IDF-OM

@ : unsa.dirpjj-idf-idf-om@justice.fr

UNSA - SPJJ : <http://www.unsa-spjj.fr>

UNSA - Justice : <http://www.unsa-justice.fr>